

**Le SCFP-Ontario quitte le
Congrès national de 2007**

***La lutte pour
l'équité et le respect***



Que s'est-il passé au congrès national du SCFP?

À la fin de la journée, le jeudi 18 octobre, la Résolution 333 a été débattue par les personnes déléguées au Congrès national du SCFP. On a demandé que le Conseil exécutif national réécrive les règlements de la Caisse nationale de grève afin que les travailleuses et travailleurs qui n'ont pas le droit légal de grève aient accès à cette caisse et afin de financer les campagnes pour éviter les grèves politiques pour toutes les personnes membres du SCFP. Le texte complet de la résolution se trouve à www.cupe.on.ca. La résolution a été rejetée. Immédiatement après, les travailleuses et travailleurs des soins de santé de l'Ontario ont quitté le congrès. Voyant leurs consœurs et leurs confrères des soins de santé quitter le congrès, les personnes déléguées de l'Ontario ont suivi dans un geste de solidarité. Ils ont tenu un caucus au cours duquel ils ont décidé de ne pas retourner au congrès cette journée-là. Un deuxième caucus des personnes déléguées de l'Ontario a été prévu le vendredi matin afin de déterminer ce qui se passerait ensuite. Au cours du caucus du vendredi matin, il a été décidé que les personnes déléguées devraient retourner au congrès afin de permettre à nos dirigeants de faire une déclaration, après quoi ils quitteraient à nouveau le congrès. Bien que le débat sur la Caisse de grève ait été la goutte qui a fait déborder le vase et qui a inspiré cette mesure spontanée, il y a eu, en fait, une série de choses qui se sont produites au cours de la semaine du congrès qui ont créé une grande frustration chez la vaste majorité des personnes déléguées de l'Ontario.



Que s'est-il produit au cours du congrès national pour que les personnes déléguées de l'Ontario quittent le congrès?

En réalité, les événements ont commencé en mai alors que près de 1 000 personnes déléguées au congrès du SCFP-Ontario ont appuyé un plan d'action progressiste qui incluait un « programme pour le changement » au SCFP. Cela a envoyé un message fort au SCFP national au sujet de l'orientation que les personnes déléguées de l'Ontario voulaient prendre au congrès national. Le « programme pour le changement » comprend une orientation claire sur une représentation juste et équitable, le recrutement, la coordination de la négociation et l'établissement d'objectifs tangibles pour améliorer le niveau de vie de toutes les personnes membres du SCFP. Malheureusement, très peu de points contenus dans notre « programme pour le changement » -- qui se voulait bénéfique pour tout le syndicat d'un océan à l'autre -- ont été adoptés par les personnes déléguées au congrès. Les dirigeants nationaux n'ont clairement pas essayé d'obtenir le consensus des autres régions sur des questions importantes pour l'Ontario comme les recommandations structurelles provenant du Groupe de travail national sur la participation des femmes, notre politique sur l'énergie et un accès à la Caisse nationale de grève.

Est-ce que la décision de quitter le congrès était planifiée?

Non. C'était un événement absolument imprévu. Certaines personnes ont tenté d'insinuer que notre départ du congrès national avait été planifié depuis le printemps dernier à notre Conférence des travailleuses et travailleurs municipaux (CCEMO). En vérité, dans le cadre de la CCEMO et d'autres conférences qui ont précédé le congrès du SCFP-Ontario, le confrère Sid Ryan et d'autres personnes ont parlé de l'importance de la force des personnes déléguées de l'Ontario si nous faisons preuve de solidarité sur les enjeux clefs. Au congrès national, les personnes déléguées ont fait preuve de solidarité lors de leur participation à la réunion du caucus de l'Ontario en réaffirmant notre « programme pour le changement » sur des questions clefs comme la structure du SCFP et les recommandations du Groupe de travail national sur la participation des femmes.

Qui a pris la décision de quitter le congrès?

C'est la majorité des personnes déléguées de l'Ontario elles-mêmes – de façon spontanée. Il n'y a eu aucune discussion à aucun palier de la direction du SCFP-Ontario, ou en caucus de personnes déléguées de l'Ontario avant le jeudi, pour prendre cette décision. Une fois que la majorité des personnes déléguées ont quitté le congrès le jeudi après-midi, toutes les décisions sur la façon d'agir à partir de ce moment-là ont été prises par les personnes déléguées elles-mêmes en caucus. Cela incluait avoir un autre caucus le vendredi matin où les membres ont décidé que toutes les personnes déléguées devaient retourner au congrès pour entendre le confrère Sid Ryan présenter un message du caucus et quitter à nouveau le congrès afin de poursuivre les discussions sur ce qui devait suivre.

Est-ce que la tactique de quitter était justifiée?

Dans un syndicat démocratique où les membres établissent l'orientation de l'organisation, toute tactique qui permet aux membres de se réunir et de prendre des décisions est justifiée. C'est ce que le fait de quitter a permis – un caucus où 95 % des membres de l'Ontario ont pu traiter d'une situation dont l'occurrence ne pouvait être connue et décider ensemble comment y répondre. L'Ontario n'est pas la première région à utiliser cette tactique. D'autres régions ont quitté le congrès tout au long de l'histoire de notre syndicat. Au Congrès national de 2005, les personnes déléguées de l'Alberta ont quitté le congrès après que le choix de leur caucus pour le vice-président régional n'ait pas été appuyé par le reste des personnes déléguées. En 1999, les personnes déléguées du Québec ont quitté le congrès après l'adoption d'une augmentation de la capitation nationale. Dans ces deux cas, le reste du syndicat a été encouragé à respecter les

membres de la région qui avaient quitté. Malheureusement, ce ne fut pas le cas lorsque l'Ontario a quitté. L'Ontario a droit au même niveau de respect mutuel que les personnes déléguées des autres régions de notre syndicat.



Est-ce que le SCFP-Ontario veut un modèle comme le SNEGSP pour changer le SCFP national afin qu'il ressemble davantage à cet autre syndicat et qu'est-ce que cela signifie?

Cette rumeur n'est pas vraie. Le SNEGSP (Syndicat national des employés et employés généraux du secteur public) est le syndicat national des personnes employées directes du gouvernement provincial comme les personnes employées représentées par le SEFPO (Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario) en Ontario. Le SEFPO a des membres dans plusieurs des lieux de travail que le SCFP syndique – des services comme les hôpitaux, les AIC et la protection de l'enfance. Cependant, la plupart des membres du SEFPO font partie de la fonction publique de l'Ontario et travaillent directement pour un ministère du gouvernement – comme les personnes employées de la Commission des droits de la personne, la Commission de l'équité salariale, les prisons provinciales et divers ministères du gouvernement. Leur structure syndicale est différente de la structure du SCFP national en ce sens que ces syndicats provinciaux étaient des syndicats existants en propre, qui ont ensuite décidé de coordonner leurs activités à l'échelle nationale en créant une structure nationale. À l'échelle provinciale, les syndicats comme le SEFPO continuent d'avoir le contrôle sur les décisions quotidiennes, comme l'embauche de membres du personnel et l'administration de la Caisse de grève.

Au SCFP, notre histoire est très différente. Nous avons été formés comme syndicat national lorsque deux syndicats nationaux déjà existants ont fusionné, soit l'Union nationale des employés publics (UNEP) et l'Union nationale des employés des services publics (UNESP), en 1963. Au SCFP, nos divisions provinciales sont responsables de l'organisation politique, de la coordination de la négociation et du travail de campagne, mais nous n'avons pas de contrôle direct sur la dotation en personnel ou l'administration financière du syndicat national. Dès le départ, nous avons cru en un syndicat national fort et central. En aucun cas le « programme pour le changement » du SCFP-Ontario prévoit de changement à cette structure. En fait, le « programme pour le changement » concerne le renforcement de notre structure nationale, non pas son affaiblissement de quelque façon que ce soit.

Est-ce que le SCFP-Ontario tente de quitter ou de miner le SCFP national?

Non. Rien ne peut être plus loin de la vérité. En fait, les personnes déléguées du SCFP-Ontario, et les dirigeants de notre province, veulent avoir un syndicat national fort, vivant, inclusif et orienté sur l'action. Notre « programme pour le changement » souligne ce désir de renforcer notre syndicat. Les membres du SCFP en Ontario veulent un syndicat fort, militant, mené par la base et progressiste. Il y a de véritables préoccupations, cependant, selon lesquelles le SCFP national est de moins en moins orienté sur les actions et moins progressistes sur les enjeux. Il y a eu une série de décisions politiques qui illustrent ce changement au sein de notre syndicat, et ces changements d'orientation se produisent en fait depuis quelques années déjà.

Quelles sont les décisions politiques qui signalent un changement de direction au niveau national du SCFP?

Pour commencer, il y a eu une véritable crainte de la part de nombreux dirigeants et dirigeantes provinciaux que le SCFP national ait abandonné le concept de campagnes nationales. La campagne nationale sur la lutte contre la privatisation qui a été adoptée à ce congrès est la première à être adoptée depuis de nombreuses années, et son orientation ainsi que sa mise en œuvre ne sont encore pas claires. Auparavant, nous avions les chiffres quant à l'embauche en fonction de l'équité en matière d'emploi qui étaient rapportés à chaque congrès national; cela ne s'est cependant pas fait depuis plusieurs années. Nous sommes nombreux en Ontario à être préoccupés par cet important programme qui assure que nos structures de personnel reflètent la diversité de nos membres. De plus, la politique sur l'énergie qui a été soulevée au congrès parlait du « charbon épuré » – un terme rejeté par les activistes écologiques parce que cela n'existe pas. La politique sur l'énergie soutient également l'énergie nucléaire et n'a pas précisé clairement que toute énergie nucléaire devrait être publique – une valeur fondamentale de notre syndicat. La récente négociation collective avec les membres de notre personnel est un autre exemple. Bien que certaines personnes veuillent oublier ce qui s'est passé l'hiver dernier, la réalité est que la dernière ronde de négociation avec nos syndicats du personnel a marqué une réelle dérogation à notre passé de négociation collective progressiste et sans concession, qui a entraîné une grève d'une journée par nos syndicats du personnel. Il est clair que toutes ces choses signalent un changement marqué dans la direction à l'échelle nationale.



Accès à la Caisse de grève - est-ce que le SCFP national n'a pas déjà dit « une grève c'est une grève » - qu'elle soit légale ou non - et que tout le monde recevrait du financement?

Avoir accès à la Caisse de grève ne concerne pas simplement l'indemnité de grève. Pour recevoir une indemnité de grève, une travailleuse ou un travailleur doit être en grève depuis dix jours. Bien que les travailleuses et les travailleurs recevraient une indemnité de piquetage, ce serait un réel défi pour une grève illégale ou politique de durer si longtemps. La question la plus importante est l'accès à la Caisse de grève afin de soutenir les grèves politiques et les campagnes pour éviter la grève. La Caisse de grève finance présentement les campagnes pour éviter la grève à 100 % si vous avez franchi diverses étapes, comme la remise d'un avis de négociation, une conciliation avec le ministère du Travail, la prise d'un vote de grève et la réception d'un rapport recommandant de ne pas instituer de commission de conciliation du ministère du Travail. Le problème est pour les travailleuses et les travailleurs qui n'ont pas le droit légal de faire la grève ou qui sont prêts à entreprendre une grève politique contre une loi qui les affecterait directement. Dans ces cas, les règlements de la Caisse de grève ne permettent pas un accès pour des campagnes pour éviter la grève.

La réalité est que les choses ont changé. Nous avons une caisse, la Caisse de défense qui était utilisée pour financer les campagnes, soutenir le recrutement, financer les campagnes pour éviter la grève et permettre une indemnité de grève. Au fur et à mesure que la pression s'est accrue sur nos membres tout au long des années 1990, cette caisse a été complètement épuisée et, en 1999, nos membres ont décidé de mettre en place des cotisations spéciales pour soutenir cette caisse. À ce moment-là, les membres qui n'avaient pas le droit de grève étaient assurés de pouvoir accéder aux fonds pour des campagnes pour éviter la grève. En 2001, sur la recommandation du Conseil exécutif national, nos membres ont décidé de séparer les caisses de grève et de défense en deux caisses distinctes. Les règlements pour chacune de ces caisses devaient être réécrits et les règlements de la Caisse de grève n'incluaient pas d'accès aux fonds pour les campagnes pour éviter la grève, les grèves politiques ou les grèves illégales. En 2005, les travailleuses et travailleurs des soins de santé de l'Ontario ont fait une demande pour avoir accès à l'argent de la Caisse de grève afin d'éviter une grève politique contre le projet de loi 36 – qui a introduit les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS). Nos dirigeants nationaux leur ont transmis un refus par écrit et cela a entraîné la présentation de la Résolution 333 au congrès national

C'est une question complexe qui a clairement évolué sur plusieurs années. Et il y a des affirmations selon lesquelles les travailleuses et les travailleurs du secteur hospitalier ont eu accès à l'argent entre 1986 et maintenant qui ont besoin de clarification. Le SCFP-Ontario prépare un document détaillé sur cette question afin que toute l'histoire puisse être disponible pour nos membres. Veuillez consulter le site Web du SCFP-Ontario à ce sujet à www.cupe.on.ca.



Pourquoi toutes les personnes membres devraient-elles être préoccupées à ce sujet et pour quelle raison nous demande-t-on de soutenir le financement des grèves politiques?

De plus en plus, les travailleuses et travailleurs du secteur public voient des attaques directes contre leurs droits par divers ordres de gouvernement. En Colombie-Britannique, les travailleuses et travailleurs des soins de santé ont vu leurs conventions collectives ouvertes et pillées légalement. En Nouvelle-Écosse, le gouvernement provincial tente présentement d'adopter une loi pour rendre les grèves illégales pour les travailleuses et travailleurs des soins de santé dans cette province. Nous devons pouvoir défendre les droits des membres dans le processus de négociation – absolument. Nous pouvons passer des heures, des jours, ou des mois à négocier des conventions collectives fortes et mettre en place tous les soutiens pour contrôler ces ententes. En fait, nous devons le faire. Mais cela ne comptera pas si nous ne pouvons pas défendre les droits durement acquis de nos membres contre les lubies des politiciennes et des politiciens qui peuvent retirer en un seul instant les gains acquis au fil des ans. Cela peut arriver dans n'importe lequel de nos secteurs, à n'importe quel groupe de nos membres, en fait cela se produit déjà. Nous avons besoin d'une Caisse de grève nationale qui peut aider à défendre nos membres contre cette réalité de plus en plus dangereuse.



Est-ce que cela concerne entièrement l'accès à la Caisse nationale de grève?

C'est la principale raison pour laquelle la plupart des personnes déléguées de l'Ontario ont quitté le congrès national. Mais il y a de nombreuses préoccupations majeures pour les membres du SCFP en Ontario. La question de l'accès à la Caisse de grève est réellement un symptôme d'un problème plus grand – la prise de décision au niveau national. Bien que l'Ontario représente 42 % des membres, nous avons seulement 17 % des sièges au Conseil exécutif national (CEN). Cela n'est pas devenu un problème avant récemment, alors que les dirigeants nationaux se sont éloignés de la tradition historique du SCFP d'assurer un consensus avec toutes les régions du Canada et ont plutôt choisi de simplement mettre les questions au vote. Notre région, avec

près de la moitié des membres de tout le syndicat national, s'est retrouvée en minorité sur des questions comme la négociation du personnel, les questions stratégiques comme la politique nationale de l'énergie, et d'autres questions de fond comme les recommandations du Groupe de travail national sur la participation des femmes, les règlements de la Caisse de grève et l'accès à cette caisse. La question d'un plus grand nombre de sièges au CEN ne concerne pas un « coup de force » pour l'Ontario, cela concerne plutôt l'équité. Le problème est le modèle de prise de décision que cet organisme utilise. Nous devons retourner à un processus décisionnel basé sur le consensus, avec le plein appui de nos dirigeants nationaux.

Que fait le SFCP-Ontario pour trouver une solution?

La discussion sur ces questions n'a pas débuté au congrès national. Nos représentants au Conseil exécutif national se sont réunis avec les dirigeants nationaux, le Comité exécutif national et lors des réunions régulières du Conseil exécutif national afin d'essayer de trouver un compromis sur des questions comme l'accès à la Caisse nationale de grève, les recommandations du Groupe de travail sur la participation des femmes et la politique nationale sur l'énergie, mais en vain.

Comment les membres participeront-ils à la résolution de cette situation?

Les membres étaient le catalyseur de ces événements et ils feront partie intégrante du processus décisionnel sur la façon d'aller de l'avant. C'est pourquoi la réunion d'urgence des dirigeantes et des dirigeants prévue au Centre des congrès de Toronto, édifice Nord, le 15 décembre est si importante. Toutes les sections locales de la région de l'Ontario sont invitées à assister à cette réunion très importante, peu importe leur statut d'affiliation avec le SFCP-Ontario. Naturellement, toutes les sections locales qui étaient au congrès national sont particulièrement encouragées à assister à la réunion. Veuillez consulter notre site Web à www.cupe.on.ca pour télécharger les formulaires et obtenir plus d'information.

Nous sommes toujours engagés face à notre plan d'action pour un « programme pour le changement ». Nous croyons qu'il renforcera notre syndicat et nous aidera à pouvoir régler de manière plus efficace les luttes qui nous attendent et à assurer l'inclusion, l'équité, la justice et la solidarité.

Nous sommes impatients de vous voir le 15 décembre.